

C^{IE} MASSEY-HARRIS-FERGUSON

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 640.500.000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL ET USINES
MARQUETTE-LEZ-LILLE (Nord)
FRANCE

SUCCURSALES

BORDEAUX

15, Place Amédée-Larrieu
Télégr. : MASHARRIS-BORDEAUX
TÉLÉPHONE : 92-79-01 et 92-79-02

LYON

5, Rue des Docks
Télégr. : MASHARRIS-LYON
TÉL. : TERREAUX 75-81 et 75-82

LILLE

18, rue Malus
Télégr. : MASHARRIS-LILLE
TÉLÉPHONE : 53-10-75 et 53-10-76

NANCY

96 à 108, boul. d'Austrasie
Télégr. : MASHARRIS-NANCY
TÉLÉPHONE : 53-39-61

NANTES

2, Quai de Tourville
Télégr. : MASHARRIS-NANTES
TÉLÉPHONE : 127-94 et 310-79

PARIS

148, Boul. de la Villette (19^e)
Télégr. : MASHARRIS-PARIS
TÉLÉPHONE : BOL. 92-24 (4 lignes)

TOULOUSE

29, 31, 33, Av. du Parc à Faurage
Télégr. : MASHARRIS-TOULOUSE
TÉL. : CAPITOLE 94-38 et 94-39

ORAN

Route de Valmy
Quartier Industriel
Télégr. : MASHARRIS-ORAN
TEL. : 308-61 - 308-62 - 308-63

DÉPÔTS

JUVISY

67, Quai J.-P. Timbaud, 67
TÉLÉPHONE : BELLE-ÉPINE 42-85

BOURGES

Route d'Orléans - SAINT-DOULCHARD
TÉLÉPHONE : 23-20

A 4174 - 12 - 57 (685334 M3) R. C. Lille 56 B 226 Imp. Mazarine Paris - 10.127
Édité par le Service Publicité de la Cie Massey-Harris-Ferguson

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DE RÉGLAGE

685 334 M3

Charrue Bisoc 844



C^{IE} MASSEY-HARRIS-FERGUSON

La charrue bisoc N° 844 peut être montée sur les tracteurs N° 812 et 820 équipés du relevage hydraulique ou sur les tracteurs N° 811, 812 et 820 équipés du relevage à main et du levier de pique.

Pour le montage du levier de pique, se référer à l'instruction N° 685 346 M1.

Cette charrue est livrée complètement assemblée à l'exception des corps et pour la monter, la barre d'attelage du tracteur doit être à l'avant comme pour le montage des charrues N° 840, 841 et 845. Si le tracteur est équipé d'une prise de force, enlever le garant de protection de celle-ci.

Il est recommandé de régler l'écartement des roues du tracteur à 1,14 m.

MONTAGE

BARRE D'ATTELAGE (fig. I - II)

1. Démontez la barre d'attelage si la traverse de celle-ci se trouve à l'arrière du tracteur.

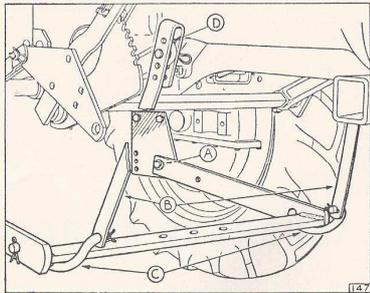


FIG. I

— 2 —

2. Présenter la barre d'attelage, traverse à l'avant, sous le tracteur entre les plaques et la boulonner comme indiqué en A figure I avec les entretoises épaulées.

S'il s'agit d'une barre d'attelage à démontage rapide, la fixer de la même manière, mais avec les broches prévues.

Note : La barre d'attelage étant fixée et maintenue horizontale, s'assurer que la traverse relève vers l'avant du tracteur, comme le montre la figure II.

3. Fixer les ferrures de réglage de profondeur B aux bras de relevage et raccorder ces ferrures à la barre d'attelage avec les biellettes C. Pour la position des ferrures B sur les bras de l'arbre avant, se référer au chapitre « Réglage de profondeur ».

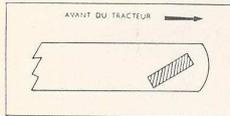


FIG. II

MONTAGE DES CORPS (fig. III)

1. Boulonner le corps sans talon sur l'âge avant avec les boulons trouvés en place sur le corps.

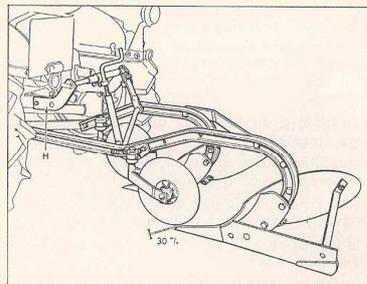


FIG. III

— 3 —

844

2. Boulonner le deuxième corps (avec talon et écart de versoir) sur l'âge arrière avec les boulons trouvés en place sur les corps.

Des plaquettes sont prévues pour la fixation des corps sur les âges et doivent être intercalées entre l'âge et la rondelle sous l'écrou.

FIXATION DE LA CHARRUE SUR LE TRACTEUR (fig. IV)

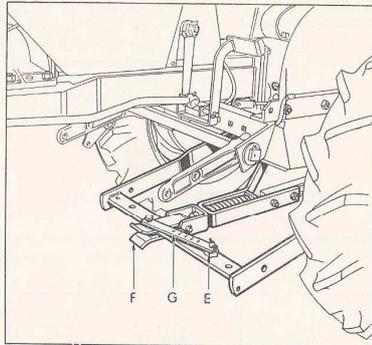


FIG. IV

1. Mettre le pivot E dans le trou de la traverse de la barre d'affelage comme indiqué.
 2. La charrue étant posée sur le sol, reculer le tracteur jusqu'à ce que la chape F pénètre dans la traverse.
 3. Mettre la broche avec le plat de réglage G dans la chape F et fixer avec la goupille en épingle à cheveux.
 4. Mettre le plat de réglage G sur le pivot E et mettre la goupille en épingle à cheveux.
- Pour la position de ce plat, se référer au chapitre « Largeur des bandes ».

— 4 —

RÉGLAGES

COUTRES CIRCULAIRES (fig. VII)

Le réglage correct des coutres dépend de la nature de la terre à retourner et de la profondeur du labour.

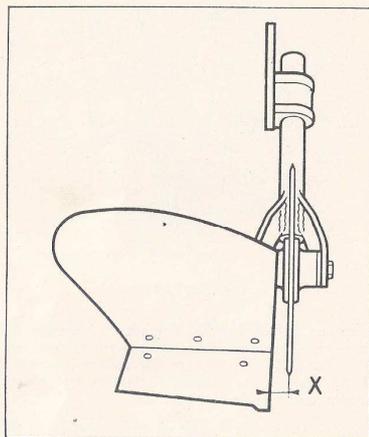


FIG. VII

a) Réglage latéral

Pour le coutre avant, un jeu de 15 à 20 mm mesuré horizontalement entre le contre-sep et le coutre (distance X fig. VII) est recommandé.

— 6 —

5. Boulonner les bras de relevage de la charrue (H fig. III) aux rallonges sur les bras de l'arbre arrière du tracteur.

La figure V montre le montage de la charrue N° 844 sur le tracteur N° 820.

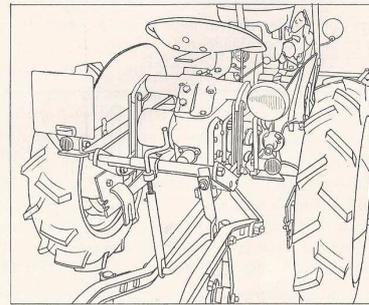


FIG. V

IMPORTANT

Sur les tracteurs 811, 812 et 820 équipés du relevage à main et sur les tracteurs 812 équipés du relevage hydraulique, les moitiés droite et gauche de l'arbre arrière doivent être boulonnées en J figure VI. Par contre, les boulons K doivent être enlevés pour assurer le flottage de la charrue.

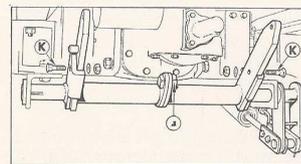


FIG. VI

Sur les tracteurs 820 équipés du relevage hydraulique, les verrous sur les leviers de déclenchement doivent être accrochés à la plaque support si le tracteur est équipé de ce dispositif.

— 5 —

Ce jeu sera de 10 à 15 mm pour le coutre arrière.

Les cales d'épaisseur intercalées entre le support de coutre et l'âge sont prévues pour effectuer ces réglages.

b) Réglage vertical

Pour les conditions normales de labour, il doit y avoir une distance de 30 mm mesurée entre les points les plus rapprochés du coutre et du soc (fig. III). Le réglage vertical du coutre est effectué en déplaçant le pivot de coutre vers le haut ou vers le bas dans son collier après avoir desserré la vis sur le collier.

Chaque âge est percé de trois trous à l'endroit de la fixation du support de coutre. Ce dernier peut donc être boulonné à sa position avant (trou avant et trou central) ou à sa position arrière (trou central et trou arrière). Ceci permet d'avancer ou de reculer l'axe du coutre par rapport à la pointe du soc.

Deux positions supplémentaires sont obtenues par le retournement du support de coutre.

VERTICALITÉ DE LA CHARRUE

Lorsque la roue de raie du tracteur se trouve dans le sillon et la roue opposée sur le guéret, les corps de la charrue doivent être réglés pour obtenir une muraille perpendiculaire au sol.

En modifiant la profondeur du sillon, l'angle de la muraille devient plus ou moins grand du fait que le tracteur se trouve plus ou moins incliné.

Il faudra donc régler l'inclinaison de l'âge chaque fois que l'on modifie sensiblement la profondeur du sillon.

Ce réglage se fait du siège du tracteur en tournant la manivelle du système d'inclinaison dans un sens ou dans l'autre.

Ce dispositif est nécessairement utilisé pour ouvrir ou terminer un champ.

— 7 —

LARGEUR DES BANDES

Le réglage en largeur est obtenu d'après la position du plat de réglage G figure IV sur le pivot E figure IV.

La distance entre les deux corps étant constante, on cherchera à obtenir cette même distance entre le corps droit et la roue droite du tracteur.

RÉGLAGE DE PROFONDEUR

Ce réglage est identique pour les tracteurs équipés du relevage hydraulique ou du relevage à main, sauf que le levier de réglage se trouve à droite dans le cas du relevage hydraulique et à gauche dans celui du relevage à main.

En changeant la position de ce levier sur la crémaillère, on modifie la hauteur de la traverse sur laquelle est fixé l'avant de la charrue ce qui permet de changer l'angle d'attaque des corps dans la terre et la profondeur du labour pendant le travail. On augmente les possibilités de réglage en relevant ou en abaissant les points d'attache des ferrures (B fig. I) sur les bras de l'arbre avant.

RELEVAGE DE LA CHARRUE

a) Tracteur équipé du relevage à main (811 - 812 - 820)

Le levier sur le côté droit du tracteur permet de relever ou de baisser la charrue.

Ce levier doit être enclenché au dernier cran arrière du secteur denté lorsque la charrue est relevée, afin d'obtenir le dégagement maximum par rapport au sol.

Lorsque la charrue est baissée, le levier doit être enclenché au premier cran avant du secteur afin de laisser à la charrue toute son indépendance.

Pour obtenir un pointage et un relevage aisé de la charrue, il est recommandé de tendre les ressorts d'équilibrage jusqu'à 3 cm environ de leur maximum.

— 8 —

ENTRETIEN

Deux fois par jour, pendant la saison des labours, donner quelques coups de pompe à graisse aux trois points suivants :

- Graisseur sur le moyeu du coutre avant,
- Graisseur sur le moyeu du coutre arrière,
- Graisseur sur le manchon de manivelle d'inclinaison.

De temps à autre, mettre de l'huile ou de la graisse sur tous les points de friction (système d'inclinaison, barre de coulisse, pivots de coutre, etc.).

Lorsque la charrue n'est pas utilisée pendant un certain temps, la nettoyer et enduire toutes les parties travaillantes (socs, versoirs, contre-seps, coutres) d'une couche de graisse ou d'huile.

REBATTAGE DES SOCS

Lors du rebattage des socs, il y a lieu de les tremper afin de maintenir la dureté nécessaire pour empêcher une usure rapide. Cette trempé doit être effectuée selon les indications ci-après :

1. Chauffer au rouge cerise sur 10 cm à partir de la pointe du soc.
2. Tremper dans l'eau sur 5 cm pour refroidir et après avoir retiré le soc du bain, attendre que le jaune paille atteigne la pointe du soc.
3. Refroidir alors la pièce complète à l'eau.

Si l'on désire tremper le tranchant du soc en même temps que la pointe, on peut chauffer sur 20 cm à partir de la pointe, ce qui chauffe également le tranchant sur 7 cm de largeur.

— 10 —

b) Tracteur équipé du relevage hydraulique (812)

On relève la charrue en manœuvrant le levier de commande de relevage hydraulique vers l'arrière.

On baisse la charrue en poussant ce levier vers l'avant.

Les curseurs sur la tige qui est solidaire de l'ensemble mobile du vérin doivent être écartés au maximum.

TRÈS IMPORTANT

Les arbres avant et arrière du tracteur doivent être indépendants, c'est-à-dire que lorsque les bras sur l'arbre de relevage arrière se relèvent ou s'abaissent sous l'action du vérin hydraulique, les bras à l'avant doivent rester immobiles, ces derniers n'étant actionnés que par le levier à main situé sur le côté droit du tracteur.

Pour obtenir l'indépendance des arbres avant et arrière, la plaque L soudée sur l'arbre carré, doit être boulonnée en M sur le levier comme indiqué sur la figure VIII.

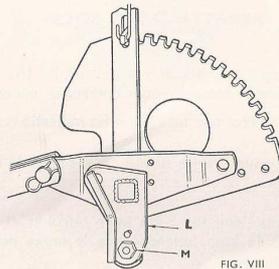


FIG. VIII

c) Tracteur équipé du relevage hydraulique (820)

On relève la charrue en manœuvrant le levier de commande du relevage vers l'arrière.

On baisse la charrue en poussant ce levier vers l'avant.

— 9 —

CHARRUE A DEUX AGES LONGS

Le montage et le réglage de ce modèle de charrue sont identiques au modèle illustré ci-avant. Cette charrue qui ne comporte pas de ressort compensateur, est protégée par une goupille située dans l'attelage et qui se cisaille en cas de rencontre d'obstacle. Cette goupille étant calculée pour résister à un effort déterminé, devra être remplacée en cas de cisaillement par une autre d'origine MASSEY-HARRIS. La chaîne fournie avec ce modèle de charrue devra être boulonnée d'une part, sur le garde-boue droit du tracteur (premier boulon en avant du carter de réduction finale), d'autre part, au premier boulon avant de l'age droit.



— 11 —